feve

RAPPORT D'IMPACT 2026



Sommaire

Edito

1. **L’agroécologie et FEVE**
   - Soutenir le bio, c’est choisir notre alimentation de demain !
   - L’élevage, une synergie pour l’agroécologie

2. **Nos réalisations**
   - Les Fèves
   - Notre action
   - Les dernières Fèves installées

3. **Notre impact**
   - L’impact de FEVE en chiffres
   - Les pratiques agroécologiques

4. **Pour aller plus loin**
   - Le bien-être des agriculteurs, un enjeu pour la pérennité des fermes
   - Renforcer les liens entre agriculteurs et citoyens
   - Un dernier mot

Édito

2026 : un été brûlant, des fermes sous pression et une bio qui cherche son second souffle !

D'un côté, la loi d'urgence agricole ouvre la voie à des dérogations pour certains néonicotinoïdes, au risque de faire quelques pas en arrière sur les efforts engagés depuis des années pour préserver la biodiversité. De l'autre, un été marqué par des incendies dévastateurs et une sécheresse historique. Et les conséquences se prolongent bien au-delà de la saison estivale : récoltes amoindries, stocks de fourrage fragilisés à l'approche de l'hiver, difficultés économiques… **Pour les agriculteurs et agricultrices, les prochains mois s'annoncent particulièrement éprouvants.**

Pendant ce temps, la consommation de produits bio retrouve progressivement son dynamisme. Après plusieurs années difficiles, le marché a renoué avec la croissance en 2025 (+3,6 % en valeur et +2 % en volume), une tendance qui se confirme au premier semestre 2026 (+4,8 % en valeur). Mais cette reprise de la demande ne se traduit pas encore du côté des producteurs : **en 2025, le nombre de fermes bio a reculé de 1,3 % et les surfaces de 1,1 %**. Les consommateurs semblent donc progressivement **revenir vers le bio**, mais le **renouvellement et le maintien des capacités de production restent des défis majeurs** pour la filière.

C'est justement là que votre engagement prend tout son sens. Face aux aléas climatiques et aux défis économiques, votre épargne donne aux agriculteurs et agricultrices les moyens de s'installer, de faire évoluer leurs pratiques et de pérenniser leurs fermes. Car **la transition agroécologique ne se construit pas du jour au lendemain : elle demande du temps, des moyens et un engagement durable.**

Et cet engagement, vous êtes toujours plus nombreux à le faire vivre ! **Vous êtes désormais plus de 4000** à avoir choisi de mettre votre épargne au service de la transition agroécologique. Grâce à votre mobilisation, **69 fermes** ont vu le jour, permettant à **100 agriculteurs et agricultrices** de concrétiser leur projet d'installation et de cultiver 4 413 hectares selon la charte FEVE. Cela représente l'**équivalent de près de 5 600 terrains de football** ! Et d'ici la fin d'année 2026, d'autres fermes rejoindront encore les fèves installées.

Un immense merci pour votre confiance et votre engagement à nos côtés ! Très belle lecture de ce rapport d'impact, qui raconte avant tout, ce que nous construisons ensemble.

Agroécologiquement vôtre,

Vincent, Simon et Marc



L’agroécologie et FEVE

Marine installée aux vergers du Muscardin

Soutenir le bio, c’est choisir notre alimentation de demain !

Les sécheresses estivales et les tensions sur les approvisionnements en intrants agricoles rappellent combien **notre système alimentaire dépend de la résilience de nos fermes** et de leur capacité à gagner en autonomie. En 2026, **nous réaffirmons notre engagement en faveur de l’agriculture biologique et de la transition de notre modèle alimentaire.**

Un été difficile qui rappelle les fragilités de notre agriculture

L’été 2026 a été marqué par des épisodes de canicule et de sécheresse exceptionnels, **qui ont durement touché les agriculteurs et agricultrices.** Stocks de foin fortement sollicités dès juin, prairies jaunies, repousses de trèfle retardées, récoltes réduites ou perdues : les conséquences sont nombreuses. Et elles se prolongeront dans les mois à venir, avec des stocks fourragers à reconstituer et des pertes économiques à absorber. Pour les jeunes fermes, dont l’équilibre économique reste parfois fragile, chaque récolte perdue représente une difficulté supplémentaire.

Ces événements rappellent l’importance de développer des modèles agricoles capables de mieux faire face aux aléas climatiques. Diversification des productions, préservation des sols, gestion durable de l’eau : autant de pratiques qui contribuent à renforcer la résilience des exploitations.

Pourtant, les orientations politiques ne vont pas toujours dans ce sens. Adoptée en juillet 2026, la loi d’urgence agricole ne place pas la transition agroécologique au cœur de ses priorités. Elle mise notamment sur le développement du stockage de l’eau et prévoit des dérogations encadrées à l’utilisation de certains pesticides, sans donner une place centrale à la transition agroécologique et biologique.

Le bio, un levier pour renforcer notre souveraineté alimentaire

Les tensions géopolitiques actuelles rappellent combien notre système alimentaire reste dépendant des ressources extérieures.

La crise du détroit d’Ormuz en est une illustration : les perturbations du trafic maritime ont fortement affecté le commerce mondial des engrais, entraînant des tensions sur les approvisionnements et une hausse des prix. **Cette dépendance fragilise directement les agriculteurs et, à terme, notre capacité collective à produire une alimentation accessible et à maîtriser notre approvisionnement alimentaire.**

L’agriculture biologique offre des leviers pour réduire cette vulnérabilité. En s’appuyant sur les rotations longues, les légumineuses et la valorisation des matières organiques, elle limite le recours aux engrais de synthèse et aux intrants importés.

Développer ces modèles, c’est donc aussi renforcer l’autonomie de nos fermes et notre capacité collective à nous nourrir.

Pourquoi soutenir le bio ?

La publication de ce rapport d’impact est pour nous l’occasion de revenir sur les bénéfices d’une agriculture bio : pour la terre, ceux et celles qui la travaillent, et pour nous en bout de chaine. Selon l’étude The Shift Project de 2024, une grande majorité des agriculteurs veulent s'engager dans une transition mais 87% d’entre eux sont freinés par des problématiques économiques pour s’engager ou accélérer cette transition. Il est donc plus que nécessaire de soutenir et financer la filière bio !

Et, à notre échelle, c’est ce à quoi nous nous attelons ! **Chez FEVE, on soutient les agriculteurs et agricultrices bio en proposant une solution de financement pour l’achat de leur exploitation et en les suivant après leur installation.**

Pour rappel, le bio en quelques chiffres c’est :

30 %

d’espèces en plus en moyenne sur les parcelles bio par rapport aux conventionnelles

*Source : INRAE & IFREMER 2025

8

des pratiques agricoles les plus favorables à la biodiversité sont intégrées au bio

*Source : INRAE 2023

10 fois

moins de nitrates dans les captages d’eaux potables entourés de surfaces bio par rapport à ceux entourés de surfaces conventionnelles

*Source : BRGM 2022

18 à 25 %

d’émission de gaz à effet de serre en moins par hectare par rapport à l’agriculture conventionelle

*Source : ADEME 2020

L’élevage une synergie pour l’agroécologie



71%

des fèves ont au moins un atelier d’élevage

29% & **42%**

Polyculture élevage — Élevage seul

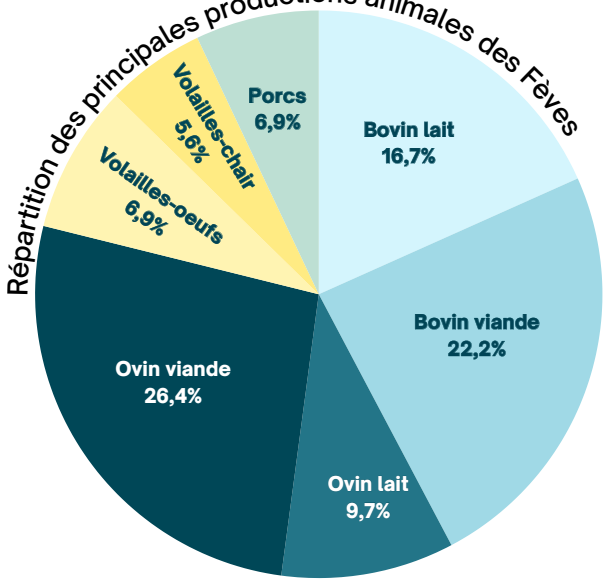

L’élevage extensif, où les animaux passent l’essentiel de leur temps au pâturage, en nombre adapté à la surface disponible, joue un **rôle essentiel** dans l’équilibre des systèmes agricoles. Il permet de valoriser des terres difficilement cultivables tout en contribuant à l’entretien des paysages. En 2024, les prairies françaises couvrent près de 13 millions d’hectares, soit 45,6 % de la surface agricole utile. Les animaux participent également à la fertilité des sols grâce à leurs déjections, qui peuvent être valorisées comme fertilisants pour les cultures. Lorsqu’il est associé aux productions végétales, l’élevage favorise les **complémentarités entre cultures et animaux**. Ce fonctionnement repose sur un principe clé : **le lien au sol**. Une majeure partie de l’alimentation des animaux (herbe, foin, céréales) est **produite sur la ferme elle-même**. Les prairies et les cultures nourrissent les animaux, qui fertilisent à leur tour les sols. **Ce cycle renforce l’autonomie des fermes et limite leur dépendance aux aliments achetés à l’extérieur**.*

En agriculture biologique, ces bénéfices s’accompagnent d’exigences spécifiques en matière de bien-être animal : accès au plein air, alimentation adaptée, conditions de logement respectueuses des besoins des animaux et limitation des traitements médicamenteux préventifs. **Ces pratiques placent le bien-être animal au cœur du fonctionnement des élevages**, en veillant à respecter les besoins physiologiques et comportementaux de chaque espèce.

3 ateliers complémentaires



Sur la ferme de la Fontaine du Feu, Titouan développe un système agricole où élevage et vergers se complètent. Les poules évoluent dans les parcelles arborées, tandis que les moutons de race rustique pâturent les prairies de la ferme et entretiennent des terrains communaux grâce à l’écopâturage. Les agnelages, eux, se font de manière autonome et en extérieur.



*Vous trouverez **ici** un article plus détaillé sur la place de l’élevage en agroécologie.

L'eau potable se joue aussi dans les champs

FEVE × Agence de l'eau Seine-Normandie

L'eau du robinet des Franciliens provient en partie de nappes alimentées par des terres agricoles. Ce qui pousse sur ces terres, et la manière dont on les cultive, influence directement sa qualité. En 2026, FEVE et l'Agence de l'eau Seine-Normandie (AESN) se sont associées pour que les fermes qui changent de main sur ces zones sensibles soient reprises par des agriculteurs engagés en bio.

Dans les dix prochaines années, une grande partie des agriculteurs du bassin Seine-Normandie partira à la retraite. Sur les aires d'alimentation de captage (AAC), ces terres où l'eau s'infiltre avant de rejoindre nos robinets, **chaque transmission décide des pratiques agricoles pour plusieurs décennies**. L'Agence de l'eau Seine-Normandie estime aujourd'hui que **traiter une eau contaminée** par les nitrates et pesticides **coûte en moyenne 3,2 fois plus cher que prévenir la pollution à la source**.
Or l'agriculture biologique, l'un des moyens les plus efficaces de protéger l'eau, traverse une période difficile : en 2025, 1 294 ha de grandes cultures franciliennes sont sortis du bio et les installations ont été divisées par deux. **La relève agricole est donc une occasion à saisir.**

C'est le sens du **partenariat entre FEVE et l'Agence de l'eau Seine-Normandie** (AESN). L'AESN connaît les territoires où l'eau est en jeu et coordonne les acteurs locaux et FEVE apporte le financement de la terre et les loue aux nouveaux agriculteurs avec un bail de 25 ans à clauses environnementales et une option d'achat.

Les terres sont converties au bio dans les cinq ans et la protection de l'eau est ainsi inscrite dans le bail pour un quart de siècle !

Pour repérer les fermes à transmettre au bon moment, il fallait quelqu'un sur le terrain. **Cassandre Vandermersch**, cheffe de projet recrutée chez FEVE il y a quelques mois - et basée en Île-de-France - **identifie ces fermes, les visite, monte les acquisitions et accompagne les repreneurs jusqu'à leur installation.** Dans le cadre de ce partenariat, son poste est en majorité financé par l'AESN.

Une ferme sur une aire de captage

À Héricy, en Seine-et-Marne, Benoît élève sur 40 ha des poules pondeuses et des poulets plein air, nourris avec les céréales qu'il cultive. Il vend ses produits directement à la ferme. **Située sur l'aire de captage de Vulaines-Héricy, sa ferme est en conversion bio.** Il y préserve ses sols et plante des haies qui freinent le ruissellement de l'eau.





Nos réalisations

Quentin installé sur la ferme de Bonfossé

FEVE

soutenir la transition agroécologique grâce à l'épargne citoyenne

En un peu plus de cinq ans*, FEVE c'est :

69
fermes financées

100
agriculteurs et agricultrices installés

4413
ha convertis en agroécologie

4164
investisseurs et investisseuses

Montants collectés*

2026
69 530 492

2025
56 067 549

2024
31 455 681

2023
12 253 043

2022
5 234 305

2021
2 112 071

Bientôt une troisième foncière pour FEVE !

Après l'ouverture de notre seconde foncière, la SCA LES FEVES 2, en mai 2025, nous nous préparons à franchir une nouvelle étape avec la création prochaine d'une troisième foncière, la SCA LES FEVES 3.

En effet, nous atteignons à nouveau le plafond de collecte permettant de faire bénéficier nos investisseurs de la réduction d'impôt. Cette nouvelle foncière permettra donc de continuer à proposer cet avantage fiscal tout en mobilisant davantage d'épargne citoyenne pour financer des fermes. Nos deux premières foncières resteront bien sûr en activité !

*De juillet 2021 au 12 novembre 2026

Notre action : 69 fermes
financées dans toute la France

Les foncières LES FEVES apportent une solution de financement aux futurs agriculteurs et agricultrices, grâce à un dispositif de location avec option d'achat, via l'épargne citoyenne.

Grâce aux foncières, les citoyens investissent dans la terre agricole pour financer des fermes agroécologiques partout en France.

Après 5 ans d'existence, nous avons déjà permis à 100 agriculteurs et agricultrices de s'installer !

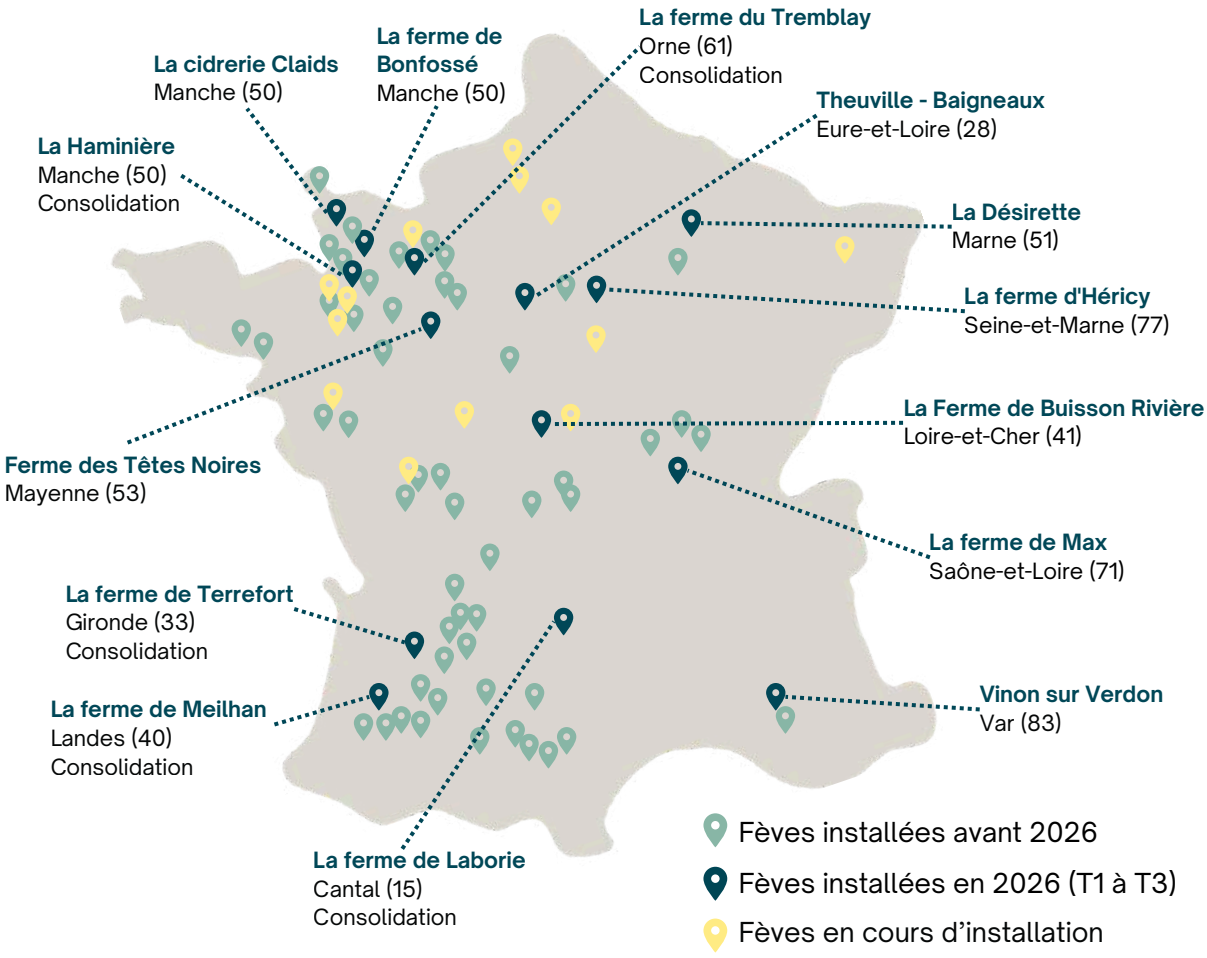

La consolidation quésako ?

Chez FEVE, la consolidation consiste à accompagner une ferme déjà existante dans son développement ou son évolution. Elle peut passer par de nouveaux investissements, la diversification des activités ou l'acquisition de terres supplémentaires. L'objectif : **renforcer et pérenniser une exploitation agricole,** sans nécessairement créer une nouvelle installation.

Retrouvez ici toutes les fermes installées avec FEVE, et découvrez dans notre rapport d'activité comment nous sélectionnons les projets agricoles que nous accompagnons.

Les dernières fèves installées

Afin d'illustrer la diversité des projets développés par les agriculteurs et agricultrices et de l'engagement des équipes de FEVE, voici ci-dessous quelques exemples de fermes financées : les Vergers du Muscardin, la Ferme de Manette et L'Épinup Bio. Elles sont aussi la preuve concrète de l'impact de l'épargne que nous ont confiée les citoyens de notre communauté.

Consolidation - Novembre 2025

Les vergers du Muscardin



en conversion
BIO



Localisation : Orne (61)
Porteur de projet : Marine Ricaud

31 ha	16 ha	2 500
en cours de labellisation bio*	d'IAE* soit 51% de la surface totale	mètres linéaires de haies

> J'appelle la SAFER et c'est eux qui me parlent de FEVE. On s'est jetés sur l'ordinateur avec Anthony. Au-delà de l'aspect éthique, c'est l'aspect réactivité aussi. Clairement, ça a été génial.
>
> **Marine**

Pratiques agroécologiques

- Prairies bocagères
- Élevage bovin tout à l'herbe
- Plantation de haies bocagères
- Suivi scientifique de la biodiversité (muscardin, salamandre...)

À Bréel, en Suisse normande, Marine et Anthony, son conjoint qui participe à la vie de la ferme, font vivre les Vergers du Muscardin. Cette ferme biologique associe la culture de petits fruits, un verger et l'élevage de bovins normands nourris exclusivement à l'herbe.

Marine, reconvertie après une formation horticole, produit et transforme ses fruits en confitures et sirops vendus en circuits courts. Anthony développe le troupeau de bœufs normands en parallèle de sa formation.

Avec l'appui de FEVE, la ferme s'étend sur une cinquantaine d'hectares de prairies bocagères préservées, où un programme scientifique suit la présence du Muscardin, ce petit rongeur protégé des haies qui a donné son nom à la ferme.

*IAE : infrastructures agroécologiques
*31 ha acquis par FEVE sont en conversion bio, les 17 ha détenus par Marine et Anthony étant déjà en bio

Consolidation - Décembre 2025

L'épinup Bio





en conversion BIO

Localisation : Haute-Garonne (31)
Porteurs de projet : Maxime Marty

24 ha	1	+75 %
en cours de labellisation bio	magasin à la ferme	de la production vendue en circuits courts

> C'est un ami, installé avec FEVE dans l'Aude, qui m'a guidé vers vous. Grâce à FEVE, j'ai pu acquérir un parcellaire beaucoup plus intéressant que ce que j'aurais pu faire seul : 24 hectares, contre 11 si j'étais parti sans FEVE.
>
> **Maxime**

Pratiques agroécologiques

- Grandes cultures biologiques
- Diversification des cultures céréalières
- Transformation des céréales à la ferme
- Valorisation de productions locales en circuits courts

À Lagarde, en Haute-Garonne, Maxime gère les grandes cultures bio de la ferme familiale du Coulomier, aux côtés de ses parents qui produisent oies et foie gras.

Converti en bio depuis 2019, il franchit un nouveau cap en 2022 en lançant L'Epi Nup Bio : des pâtes artisanales bio fabriquées à la ferme, à partir de blé tendre, sarrasin et petit épeautre qu'il cultive lui-même. Biocoop, Si Bio, restaurateurs et collectivités s'approvisionnent auprès de lui, en vrac ou conditionné.

L'atelier tourne bien mais les surfaces manquent pour répondre à la demande. FEVE lui permet d'accéder à de nouvelles terres pour augmenter ses volumes et diversifier ses gammes de pâtes.

Installation - Octobre 2025

La ferme de Manette



en conversion BIO



Localisation : Landes (40)
Porteurs de projet : Juliette Tintané

49 ha	+75 %	2 000
en cours de labellisation bio	de la production vendue en circuits courts	mètres linéaires de haies

> Sans FEVE, les banques n'auraient même pas étudié mon dossier.
>
> **Juliette**

Pratiques agroécologiques

- Élevage ovin extensif
- Pâturage tournant
- Autonomie fourragère
- Préservation de papillons protégés et d'orchidées

À Pimbo, dans les Landes, Juliette installe une ferme ovine extensive sur le chemin de Saint-Jacques-de-Compostelle.

Fille d'éleveurs de Suffolks, passée par cinq ans comme soigneuse en parcs zoologiques, elle conduit ses brebis en plein air et en bio, avec une autonomie fourragère construite sur des prairies et du pâturage tournant.

La ferme accueille aussi des gîtes et une petite ferme pédagogique avec des races locales.

Un partenariat avec le Conservatoire des espaces naturels préserve sur place deux espèces de papillons protégées et des orchidées.



Notre impact

Pauline installée sur la ferme d'Avrainville et Maxime, chef de projet Nord

Notre impact en chiffres

Ces statistiques portent sur les 69 fermes financées par FEVE jusqu'au 12 novembre 2026. Ici, l'objectif est de présenter quelques indicateurs clés sur les exploitations.

Le profil des agriculteurs et agricultrices

100

agriculteurs et agricultrices installés

50

agriculteurs et agricultrices non issus du milieu agricole

22

emplois créés et/ou maintenus (salarié-es agricoles)

Répartition selon le profil et le genre

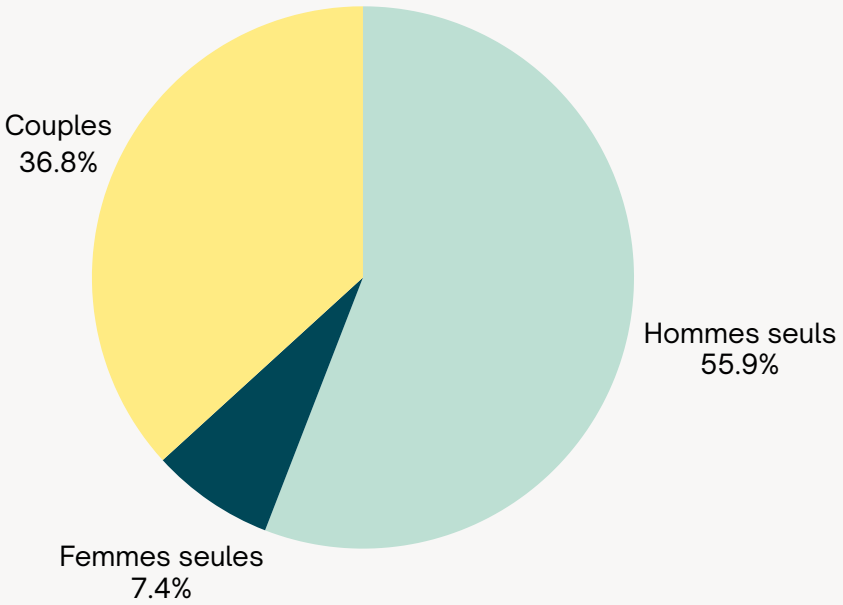

** Parmi les hommes, certains sont sur des projets en collectifs avec d'autres hommes. Ce qui n'est pas le cas des femmes (elles sont toutes exploitantes agricoles à titre principal)*

Le profil des exploitations 1/2

2,5

ateliers en moyenne par ferme

Répartition des ateliers

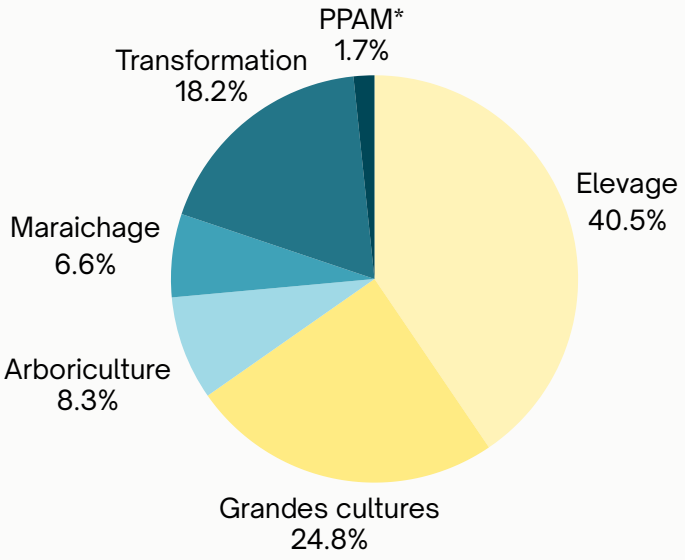

32 % **des fermes FEVE transforment tout ou partie de leur production**

Jean-Antoine est en cours d'installation depuis début 2026. À la ferme de Laborie dans le Cantal, il élève des brebis laitières et il souhaite transformer leur lait directement à la ferme pour produire tommes, cabécous et yaourts !



48 % **des fèves ont une activité d'agrotourisme et/ou d'accueil à la ferme**

Entre hébergement à la ferme, découverte de leur activité grâce aux visites organisées avec l'office de tourisme et moments de convivialité, Émilie et Pascal font vivre le Manoir d'Anctoville autrement. Ils organisent notamment des soirées de danse country en partenariat avec des associations locales !



*PPAM : plantes à parfum, aromatiques et médicinales

Le profil des exploitations 2/2

57 %

des exploitations font de la vente directe

51 %

des exploitations vendent plus de 50% de leur production en circuits courts

L’impact agroécologique

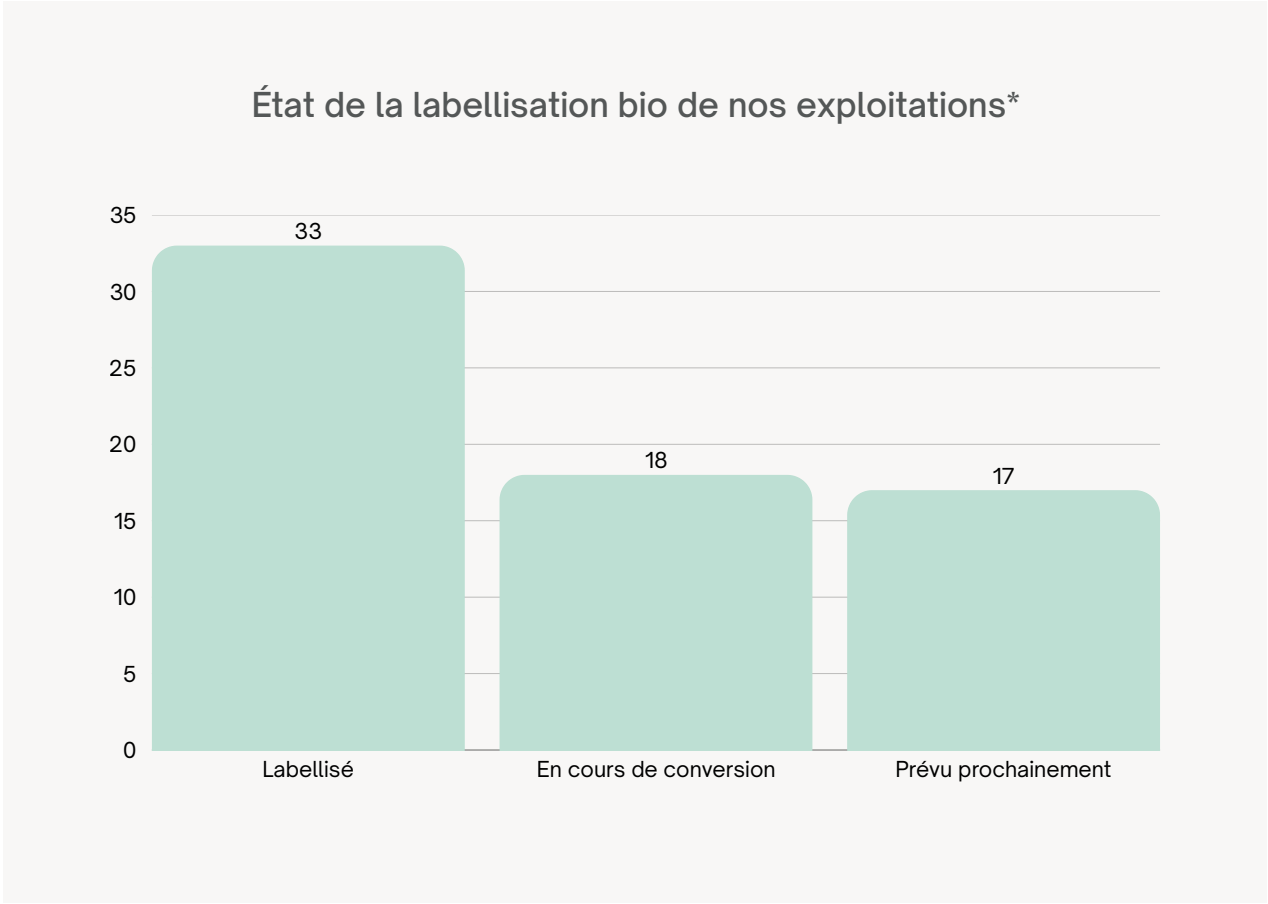

*une ferme non exploitée sur laquelle nous sommes en recherche d’un porteur de projet

Les pratiques agroécologiques

36 % **de la superficie des fèves dédiée à des infrastructures agroécologiques (IAE), en y intégrant les prairies**

195 km

de haies
soit 78 hectares

À 22 ans, Hugo a repris la ferme familiale en grandes cultures bio.
En collaboration avec MyTree, il a déjà planté plus de 3 km de haies doubles, soit plus de 4 000 arbres et plus de 25 espèces différentes ! Ces haies permettent de protéger ses parcelles des traitements provenant des parcelles voisines cultivées en agriculture conventionnelle, tout en offrant des abris à la faune.



9 %

de bois
soit 150 hectares

Émilie et Basile se sont installés à Salbris, en Sologne, sur une ferme de 96 hectares pour développer un élevage bio de brebis solognotes et de poulets de chair, ainsi qu'une activité d'accueil touristique. La ferme compte une trentaine d'hectares de bois, ces espaces forestiers bénéficieront d'un plan simple de gestion afin d'en assurer une gestion durable.



86 %

de prairies
soit 1 351 hectares

Après douze ans dans l'enseignement, Bastien s'est installé en agriculture bio à La Hague, où il élève des chèvres des Fossés et des moutons Roussins de La Hague, deux races locales. En partenariat avec le Conservatoire du littoral, il participe aussi à l'entretien du territoire grâce au pâturage de 16 hectares de landes mis à sa disposition, contribuant ainsi à préserver ces paysages naturels et leur biodiversité !



Quelques pratiques notables à relever en 2026



La ferme du Mez - Arthur

- Chantier d'épierrage mécanique : 14 000 tonnes de pierres retirées.
- Mise en place de l'agriculture de conservation des sols (ACS), avec un travail du sol limité pour éviter de faire remonter les pierres en surface.



Le Campus Cultive - Vanessa et Baptiste

- 1 200 mètres de haies déjà plantées et 1 000 mètres supplémentaires prévus.
- Élaboration d'un plan de gestion environnementale, pour accompagner les actions en faveur de la biodiversité.



La ferme de la Foucaudière - Léa et Gary

- Ouverture d'une ferme pédagogique pour faire découvrir le monde agricole.
- Accueil de classes de la maternelle au collège pour sensibiliser les enfants à l'agriculture et à la biodiversité.

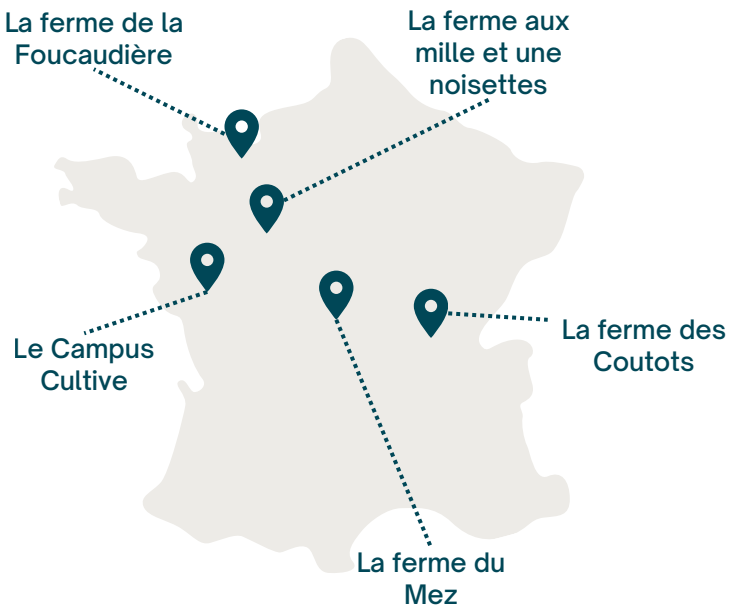



La ferme des Coutots - David

- Ouverture d'une épicerie réunissant 16 producteurs locaux.
- Développement de la vente directe pour valoriser les produits du territoire.



La ferme aux mille et une noisettes - Simon

- Accueil de l'humoriste engagé Nicolas Meyrieux dans le cadre de son Farm Tour, pour mettre en lumière le quotidien des agriculteurs et les enjeux de la transition agricole.



Pour aller plus loin

Visite du Campus Cultive chez Vanessa et Baptiste

Le bien-être des agriculteurs
un enjeu pour la pérennité des fermes

Parce que leur bien-être est essentiel à la pérennité des fermes, Pauline et Élise, de l'équipe Suivi, restent **régulièrement en contact avec les agriculteurs** pour suivre leur situation. Ces échanges alimentent un **baromètre interne**, fondé sur les observations de l'équipe et les témoignages des agriculteurs.

En complément, FEVE réalise un **diagnostic agroécologique** deux ans après l'installation, puis tous les trois ans, afin d'évaluer la transition agroécologique des fermes, notamment dans sa dimension sociale. À ce jour, **22 fermes ont atteint ce stade de suivi et réalisé leur diagnostic.**

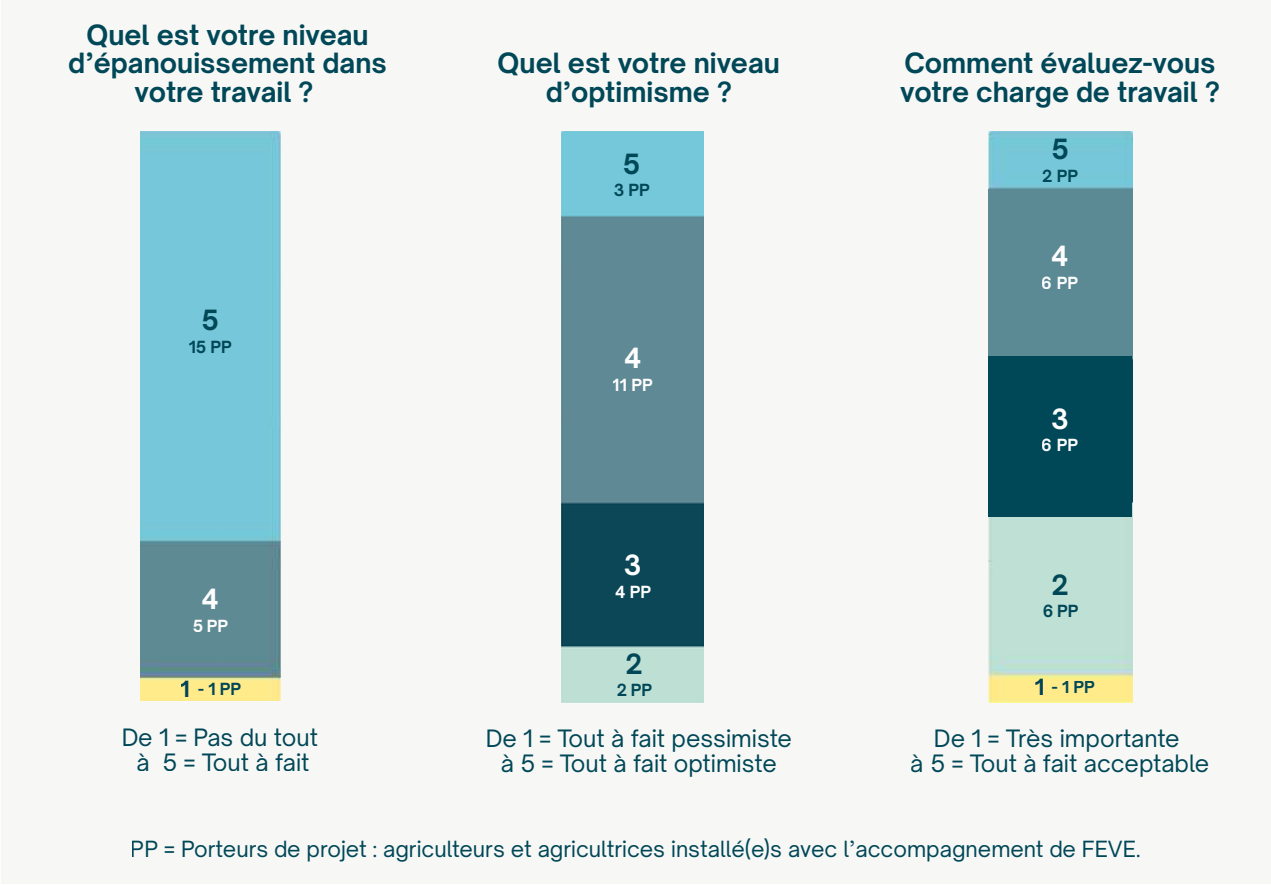

PP = Porteurs de projet : agriculteurs et agricultrices installé(e)s avec l'accompagnement de FEVE.

Les résultats révèlent un **niveau d'épanouissement particulièrement élevé** chez les agriculteurs accompagnés par FEVE. **L'optimisme est également bien présent,** témoignant d'un engagement fort et d'une confiance dans leur activité. La charge de travail reste toutefois un point de vigilance : si certains la jugent acceptable, d'autres la trouvent encore importante.

Ces indicateurs permettent à FEVE de **mieux comprendre les réalités vécues par les agriculteurs et agricultrices suivis,** et d'identifier les sujets sur lesquels poursuivre l'aide au développement, au-delà des seules dimensions techniques et économiques des fermes.

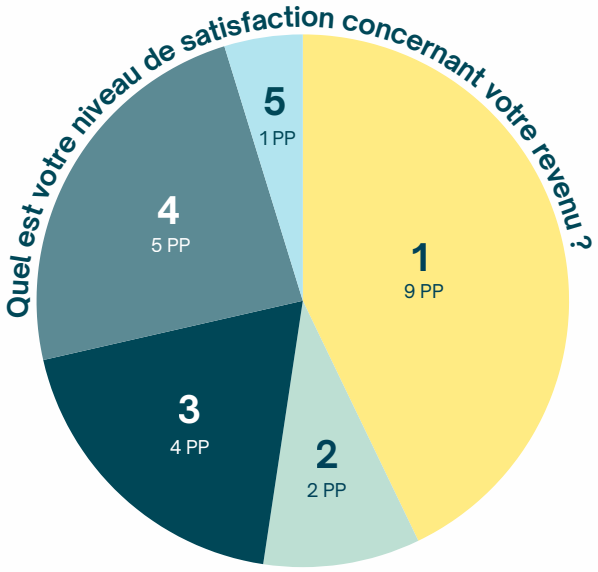

De 1 = Très faible à 5 = Très élevé

52 %

Des agriculteurs et agricultrices interrogés sont insatisfaits par leur revenu.

en réponse à cela

+ 5 000 €/an

En moyenne pour les fermes qui ont activé une solution, soit environ 17 % du revenu agricole moyen.

Les agriculteurs et agricultrices rencontrent souvent des difficultés à vivre de leur métier, entre longues journées de travail et revenus parfois faibles, voire inexistants. Les pratiques agroécologiques demandent du temps et des investissements, sans toujours rapporter tout de suite.
Pour répondre à cet enjeu, FEVE ne s'arrête pas à l'installation. **Antoine, responsable du pôle suivi et développement des fermes**, construit avec des partenaires de confiance des **solutions concrètes pour améliorer la rentabilité des fermes**, que chaque agriculteur active à son rythme :

- **Gagner un revenu complémentaire** : faire rémunérer le carbone stocké dans les sols grâce au Label Bas-Carbone, solariser les toitures ou construire des bâtiments financés par la production solaire ou encore accueillir des séminaires d'entreprise à la ferme.
- **Financer ses projets** : campagnes de financement participatif soutenues par la communauté d'investisseurs FEVE et accès simplifié aux aides et subventions.
- **Diversifier et mieux vendre** : ateliers de transformation à la ferme et nouveaux débouchés commerciaux.
- **Sécuriser sa ferme** : audit gratuit des contrats d'assurance, assurance récolte à conditions négociées, mise en relation avec des agronomes.

Plus de 25 fermes sont déjà accompagnées. Pour celles qui touchent déjà un revenu grâce à ces solutions, cela représente en moyenne **5 000 € par an, soit environ 17 % du revenu agricole moyen**. Au total, plus de 200 000 € de revenus ont été générés pour les agriculteurs et agricultrices. À la ferme de la Nouzière, dans la Creuse, Mathieu a par exemple collecté plus de 21 000 € pour créer un atelier de vaches Angus, et touche aussi un revenu grâce au carbone et à ses toitures solaires.

Ce travail mené par les équipes de FEVE contribue à diversifier les revenus des fermes et à **améliorer durablement leur équilibre économique.**

Sols, eau, biodiversité
ce que les fermes rendent au vivant

En plus de la dimension sociale, les diagnostics agroécologiques OASIS déjà effectués sur 22 fermes nous permettent de faire ressortir **huit critères qui mesurent leur impact sur les sols, l'eau et la biodiversité.**

3,9/5
note moyenne des fermes en environnement et biodiversité

99 km
de haies entretenues sur les fermes accompagnées

95 %
des sols couverts en moyenne, pour limiter l'érosion

Cette année, les plantations se sont multipliées sur les fermes : 2 500 arbres au cœur des parcelles à Ty Bufala et à la Ferme du Vivant, de nouvelles haies à La Foucaudière, Campus Cultive ou au Manoir d'Anctoville et sur de nombreuses autres fermes

Note moyenne par critère (sur 5*)

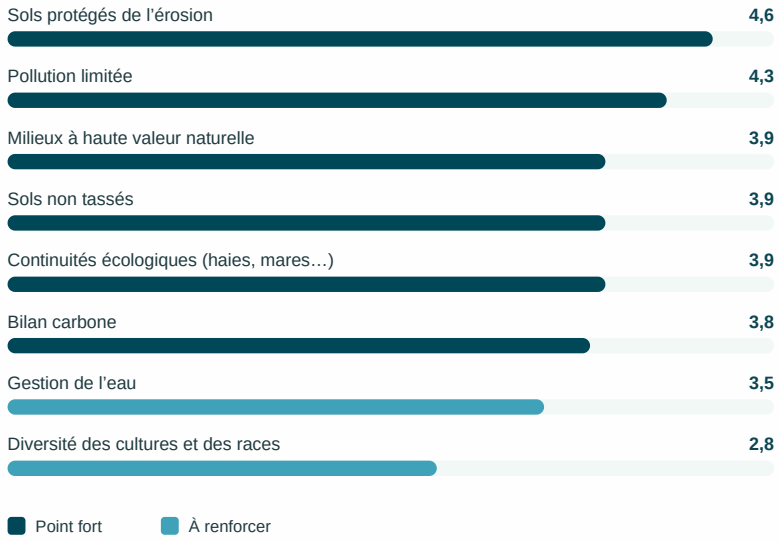

Notes de 1 à 5 par fermes



*Note du diagnostic agroécologique OASIS « environnement et biodiversité », de 1 à 5.

Pour les agriculteurs, ces pratiques sont d'abord des **choix agronomiques** : un sol couvert retient mieux l'eau et reste fertile, et les haies abritent les insectes et les oiseaux qui régulent les ravageurs. Restent à renforcer, notamment sur les fermes de grandes cultures récemment installées, **la gestion de l'eau et la diversité des cultures et des races**, deux axes de l'accompagnement de l'équipe Suivi.

13 fermes sur 20
consacrent **plus de 10 %** de leur surface aux haies, mares, bois et bandes enherbées, au-delà du seuil fixé par la charte FEVE.

7 fermes
sont situées sur des **espaces naturels** reconnus : Natura 2000, ZNIEFF, zones humides.

Renforcer les liens entre agriculteurs et citoyens

pour mieux comprendre le milieu agricole

Dès 2024 nous avons progressivement commencé à vouloir **connecter les agriculteurs avec des investisseurs** souhaitant donner de leur temps pour des compétences diverses. Nous voulions vous parler ici de deux belles mises en relations réalisées en 2026 afin de mener à bien des projets très différents.

La création d'un site internet

Sur la ferme de la Nouzière, **Myriam** est installée avec Mathieu et avait besoin d'aide pour la création de son site internet afin de mettre en avant ses retraites bien-être à la ferme. **Timothée S.** investisseur ayant rejoint FEVE depuis 1 mois seulement a proposé de réaliser le site de Myriam.

> *Je suis hyper contente, même émue, parce que ça fait tellement longtemps que j'y pense et que je n'arrive pas à passer à l'action. Il manquait l'impulsion extérieure. Tim m'a expliqué comment prendre la main dessus, je serai maintenant autonome.*
>
> **Myriam**

Une expertise en PPAM

Sur la ferme de La Source, **Maxime** cherchait à développer des débouchés pour sa production de carthame en bio. **Fabien D**. investisseur depuis 2024 et expert en PPAM et oléagineux a proposé son expertise. Suite à leur mise en relation, Maxime a maintenant plusieurs pistes de débouchés !

> *Vous m'avez trouvé une pépite ! Je vais pouvoir me concentrer sur un débouché auquel je n'avais pas pensé.*
>
> **Maxime**



Lien surprise entre investisseur et agriculteur

C’est en passant des appels de bienvenue dans la **communauté des investisseurs** que nous avons eu une belle surprise. **Jean-Francois M., professeur d’agronomie** qui a investi en 2025, a réalisé que l’un des agriculteurs dont des terres avaient été financées par FEVE, était un de ses anciens élèves !



Maxime, de la ferme de l’Epi Nub Bio

Maxime Marty installé sur la ferme de l’**EpiNup bio** est en effet passé par les bancs du BTSA APV (Agronomie Productions Végétales) de l’Ecole Supérieure La Raque à Lasbordes (11400) avant de reprendre l'exploitation familiale installée à Lagarde, en Haute-Garonne, au cœur du Lauragais.

Aujourd'hui, l'exploitation s'étend sur près de 84 hectares (dont 23,7 ha acquis par FEVE) avec plusieurs cultures : blé dur, blé tendre, orge brassicole, seigle, tournesol, sarrasin, pois chiche, lin et petit épeautre. Converti en bio depuis 2019, il franchit un nouveau cap en 2022 en lançant L'Epi Nup Bio : des pâtes artisanales bio fabriquées à la ferme.

> Je garde un excellent souvenir de Maxime, étudiant passionné, entreprenant et fort sympathique !
>
> Étudiant également méritant puisqu’en plus de sa scolarité classique, déjà bien remplie, il participait également aux travaux sur l’exploitation familiale.
>
> Je suis très heureux du parcours accompli par Maxime que je félicite grandement.
> Je suis d’autant plus satisfait de mon investissement chez FEVE quand je sais qu’il concourt à l’installation d’agriculteurs de cette qualité.
>
> **Jean-François M.**



Un dernier mot

Votre épargne contribue chaque jour à transformer durablement le paysage agricole français. Grâce à votre confiance, FEVE a pu poursuivre sa mission : **faciliter l'accès au foncier pour une nouvelle génération d'agriculteurs et d'agricultrices et accompagner la transition agroécologique sur l'ensemble du territoire.**

Depuis 2021, plus de 69 fermes ont été financées et plus de 4 000 hectares convertis à l'agriculture biologique, permettant à plus de 100 agriculteurs et agricultrices de s'installer et de développer des modèles agricoles durables, respectueux de la terre et des personnes.

Ces résultats illustrent la force d'un modèle collectif où **l'épargne citoyenne devient un levier concret pour préserver notre capacité à bien nous nourrir**. C'est tout le sens de notre nouvelle signature, **Réinvestissons notre alimentation** : en quelques décennies, nous avons pris de la distance avec celles et ceux qui cultivent. **Votre épargne est une manière simple de rapprocher à nouveau ceux qui mangent de ceux qui produisent.**

Le renouvellement agricole ouvre une fenêtre historique, et l'**alimentation de demain se décide aujourd'hui**. Notre ambition pour les années à venir est claire : accélérer cette dynamique, tout en maintenant une exigence élevée dans la qualité des projets accompagnés, pour inscrire notre impact environnemental et social dans la durée.
Ensemble, nous donnons vie à une nouvelle génération de fèves responsables.

Merci de prendre part, à nos côtés, à l'alimentation de demain !





Des questions ?

Écrivez-nous à investir@feve.co

Nos foncières LES FEVES ont obtenu **l'agrément ESUS** (Entreprise Solidaire d'Utilité Sociale) offrant une **réduction de l'impôt sur le revenu de 25% du montant investi** et une exonération totale d'Impôt sur la Fortune Immobilière.

Nos foncières bénéficient également du **label Finansol**, le **label de référence de la finance solidaire**, créé en 1997 et attribué par un comité d'experts indépendant. Obtenu pour la première fois en mai 2022, il est renouvelé chaque année.

feve

Foncières LES FEVES & LES FEVES 2
31 rue Sainte Ursule
31000 Toulouse

www.feve.co